

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 13 février 2012

Délibération n° 2012-2735

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Cartoon Movie - Forum européen du long métrage d'animation - Attribution d'une subvention à l'Association européenne du film d'animation Cartoon pour l'édition 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

**Rapporteur** : Madame Gelas**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévéque, Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Palleja, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yémian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Braillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benekadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

## **Séance publique du 13 février 2012**

### **Délibération n° 2012-2735**

commission principale : développement économique

objet : **Cartoon Movie - Forum européen du long métrage d'animation - Attribution d'une subvention à l'Association européenne du film d'animation Cartoon pour l'édition 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service attractivité

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

#### *Présentation de la manifestation*

Créé en 1999, avec l'aide du programme MEDIA de l'Union européenne et installé à l'origine à Potsdam près de Berlin, Cartoon Movie est le forum européen de coproduction des longs métrages d'animation. Cartoon Movie offre aux acteurs du secteur l'occasion de visionner tous les projets de films européens, qu'ils soient au stade de concept, développement, production ou film terminés.

Chaque année, les producteurs accompagnés de leurs équipes créatives, les investisseurs et les distributeurs européens se réunissent durant 3 jours afin de découvrir en avant-première les nouveaux projets de dessins animés destinés au cinéma. L'objectif est de créer une synergie entre producteurs, investisseurs et distributeurs de longs métrages animés et de multiplier les coproductions et coopérations transfrontalières, d'accélérer le montage financier et le processus de production ainsi que d'assurer une distribution européenne et internationale des films.

Les organisateurs ont confirmé le choix de la France, qui est depuis quelques années le premier pays producteur et consommateur de films d'animation, et plus particulièrement, la région Rhône-Alpes et l'agglomération lyonnaise qui bénéficient de la présence forte de professionnels du secteur et d'initiatives telles que le pôle de compétitivité Imaginove.

#### *Bilan de l'édition 2011*

La treizième édition de Cartoon Movie s'est déroulée pour la troisième fois à Lyon du 2 au 4 mars 2011. Cartoon Movie a connu depuis son installation à Lyon un succès de fréquentation, soit 37 % d'augmentation par rapport aux années précédentes à Postdam, ainsi qu'une augmentation des distributeurs présents (30 %) et des projets soumis (20 %). Aujourd'hui, l'événement bénéficie d'une solide reconnaissance par les professionnels et par la presse.

L'édition 2011 a confirmé ce succès en réunissant plus de 700 participants de 34 pays, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2010. Ainsi, en 3 ans, le taux de participation de Cartoon Movie a augmenté de 30 %. Parmi les personnes présentes, il a été recensé 386 participants (producteurs et réalisateurs) et 196 décideurs (distributeurs, chaînes de télévision et financiers, plateforme de distribution, etc.) dont un nombre record de 90 distributeurs. Ce dernier chiffre montre l'importance croissante de Cartoon Movie tant au niveau opérationnel que décisionnel dans le paysage du cinéma européen.

56 projets provenant de 17 pays européens ont été présentés au stade de concept, en développement, en production ou achevés. A ce chiffre s'ajoutent les films terminés des années précédentes, ce qui a permis de mettre à disposition 90 films en 2011.

Parmi les 34 nationalités représentées en 2011, la France a dépassé largement les autres pays et a confirmé sa position de leader européen en présentant 24 films en tant que pays producteur. Pour la région Rhône-Alpes, ce sont 15 studios locaux qui ont pu ainsi être présents.

En 2010, une forte proportion des projets 3D avait été observée (13 projets, soit plus d'un quart des projets, contre 3 en 2009). En 2011, la tendance se confirme avec 11 projets sur 56. Les salles de Cartoon Movie se sont donc équipées pour accueillir cette nouvelle technologie.

En 2011, la volonté a été d'ouvrir l'événement au grand public avec l'organisation, en collaboration avec le Groupement régional d'actions cinématographiques (GRAC), de "On cartoon dans le Grand Lyon" en marge du salon. Cette manifestation a rassemblé 4 000 spectateurs sur 62 séances de 6 longs-métrages d'animation européen dans 14 salles participantes sur le territoire de la Communauté urbaine. L'événement a été particulièrement relayé par la presse et contribue à positionner Lyon comme la ville du dessin animé.

Lors de l'édition 2011, le Cartoon Movie Tributes a été décerné aux professionnels qui ont marqué l'année 2010 par leurs longs-métrages. Autre nouveauté, la Région Rhône-Alpes a également décerné le prix de la personnalité de l'année aux talents locaux dans le domaine de l'animation.

L'objectif fixé de rapprocher les professionnels du jeu et de l'animation a été de nouveau travaillé par le pôle de compétitivité, notamment, par l'organisation d'un cluster tour "Video game - Cross-Media" avec les visites du pôle Pixel, des Tanukis (Multimédia) et d'étranges Libellules (studio de jeux Vidéo).

Le stand permanent d'Imaginove a donné sur le salon une visibilité des filières de l'image ainsi que des actions menées sur le territoire avec la participation d'une trentaine de professionnels de l'industrie du jeu vidéo dont la moitié adhérents d'Imaginove.

Enfin, l'événement a de nouveau bénéficié d'une très bonne couverture média, en progression par rapport à 2010. L'objectif d'augmenter la part des retombées dans la presse locale a été atteint avec plus de 30 articles parus dans les médias lyonnais.

Si l'évaluation des retombées économiques d'un événement comme Cartoon Movie, comme la signature de contrats, demande un recul de 3 à 4 ans, il est désormais incontestable que l'événement est reconnu par le secteur et a inscrit Lyon parmi les places mondiales du monde de l'animation.

#### *Présentation de l'édition 2012*

Cartoon Movie sera organisé pour la quatrième année à Lyon en mars 2012. 700 participants sont attendus venant d'une trentaine de pays.

Retenant le format de l'édition 2011, Cartoon Movie souhaite développer en 2012 l'interaction entre le monde des studios d'animation et du jeu vidéo pour créer plus de synergie avec la mise en place de 2 nouvelles initiatives :

- le "one-to-one meeting" qui consiste à proposer une demi-journée supplémentaire pour permettre des rencontres individuelles entre les sociétés d'animation et les studios de jeux vidéo,
- l'invitation de 5 studios de jeux vidéo situés sur le territoire de la Communauté urbaine à participer au Cartoon Forum de Pologne.

L'initiative de l'événement grand public, toujours en partenariat avec le GRAC, sera reconduite pour faire profiter les habitants de l'agglomération de la présence de Cartoon Movie dans leur ville. Cette année, le nombre de salles proposant des projections sur l'agglomération augmentera, conférant ainsi un rayonnement de plus grande ampleur à la manifestation.

Concernant les retombées presse, l'objectif est de confirmer le bon niveau de couverture média de Cartoon Movie et d'augmenter les retombées aux niveaux national et international. Il s'agira aussi d'attirer plus de représentants des nouvelles plateformes de développement qui représentent un nouveau segment de marché en pleine expansion.

#### *Intérêt pour le développement économique des filières concernées*

Les professionnels potentiellement intéressés sont la production, la distribution, l'édition, les studios son, les jeux vidéos, les prestataires techniques, les étudiants des écoles de graphisme et d'animation comme Emile Cohl à Lyon.

Cartoon Movie offre une réelle opportunité aux acteurs de la filière de l'agglomération lyonnaise de nouer les partenariats nécessaires à la signature de futurs contrats. Cartoon Movie est, en effet, le lieu idéal pour rencontrer de possibles partenaires, rejoindre des projets en cours de montage ou décliner un produit sous de nouvelles formes.

Cartoon Movie crée aussi les relations nécessaires à des implantations d'entreprises du secteur sur le territoire grand lyonnais.

Enfin, la communication autour de l'événement, en lien avec les projets portés par Imaginove, conforte la dynamique locale autour de ces métiers et de la filière image.

#### *Objectifs pour la Communauté urbaine*

Ils se situent sur les 2 champs du développement économique et du rayonnement en :

- confortant l'appui aux filières créatives en lien avec l'image en mouvement et les loisirs numériques,
- favorisant l'implantation de projets et de talents sur l'agglomération lyonnaise,
- promouvant l'image créative de l'agglomération lyonnaise à cette occasion,
- visant à attirer à Lyon ce forum international générant des retombées économiques significatives pour le territoire (hôtelierie, restauration et commerces).

#### *Modalités de financement*

La Communauté souhaite confirmer son soutien à l'association Cartoon Movie pour pérenniser la tenue de cette manifestation sur le territoire lyonnais pour les 3 années à venir (2012-2014) et propose d'attribuer une subvention de 200 000 € à celle-ci pour l'organisation de l'édition 2012 du forum, qui se déroulera à la Cité Internationale de Lyon du 7 au 9 mars 2012. Ce montant est identique à celui versé en 2010 et en 2011.

Ce financement est apporté dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue entre la Communauté urbaine de Lyon et la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, la Région apportant pour sa part une subvention de 200 000 €.

#### *Evaluation*

L'évaluation des résultats de la manifestation portera sur les indicateurs suivants, indiqués dans la convention de subvention :

- audience de la manifestation conforme aux éditions précédentes (700 participants) ou en progression,
- mobilisation croissante des professionnels locaux à la manifestation (qualitatif et quantitatif),
- retours de la presse spécialisée (qualitatif et quantitatif).

#### *Budget prévisionnel 2012*

Dépenses	Montant (en € TTC)
personnel (salaires, déplacements et hébergements)	234 640
assistance de tiers (modérateurs, interprètes, déplacements, presse, organisateur, informatique, etc.)	362 850
frais généraux (loyers, charges, assurances)	50 700
locations de bâtiments et d'équipements (Cité internationale)	318 970
frais de publicité, publications et promotion	112 840
<b>Total</b>	<b>1 080 000</b>
Recettes	Montant (en € TTC)
Union européenne (programme MEDIA)	260 000
CNC (Centre national de la cinématographie)	200 000
Conseil régional de Rhône-Alpes	200 000
Communauté urbaine de Lyon	200 000
Cartoon (accréditations)	157 000
partenaires filières (Procirep, SACD)	63 000
<b>Total</b>	<b>1 080 000</b>

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € au profit de l'Association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation du forum européen du long métrage d'animation Cartoon Movie à Lyon en mars 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association européenne du film d'animation Cartoon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

L'attribution éventuelle de subventions pour 2013 et 2014 fera l'objet de nouvelles délibérations.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 314 - opération n° 0P02O0939.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.**